

DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Notre mission

La Commission scolaire de l'Estuaire a pour mission :

- d'organiser des services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence;
- de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire;
- de veiller à la qualité des services et à la réussite des élèves;
- de contribuer au développement social, culturel et économique de sa région.

Notre vision

Inspirées de la mission de l'école, les actions des différents intervenants de la commission scolaire sont guidées par une vision commune :

- que l'éducation soit valorisée dans le milieu;
- que l'école soit mise en valeur dans un milieu où elle devient un élément central et vivant de la communauté;
- que l'autonomie soit l'objectif visé par les élèves, les parents et le personnel.

Nos valeurs

La Commission scolaire de l'Estuaire adhère aux valeurs suivantes, lesquelles sont exprimées dans son Plan stratégique 2010-2015 :

L'équité, une valeur essentielle lors de l'attribution des ressources pour répondre aux besoins de l'ensemble de la clientèle;

L'esprit d'équipe, afin de créer cette synergie nécessaire à la réussite éducative du plus grand nombre;

L'autonomie, identifiée comme un incontournable dans la prise en charge de son développement global;

Le perfectionnement, garantissant la possibilité de plans de carrière intéressants assurant ainsi des services de qualité à notre clientèle;

La concertation, en tissant des liens avec les différents partenaires dans nos milieux.

Nos services éducatifs

La Commission scolaire de l'Estuaire offre des services éducatifs qui s'adressent aux jeunes dans ses vingt (20) écoles primaires, son école primaire et secondaire et ses quatre écoles secondaires. Elle dispose également de deux centres de formation générale aux adultes et de deux centres de formation professionnelle.

Éducation préscolaire

Le programme Passe-Partout et le préscolaire 4 ans sont offerts selon différentes modalités à certaines écoles ciblées.

Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans toutes les écoles primaires du territoire.

Enseignement primaire

L'enseignement primaire est offert à tous les élèves de la Commission scolaire de l'Estuaire conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

À l'enseignement primaire régulier s'ajoutent :

- des programmes d'enrichissement offerts dans certaines écoles (à l'initiative des conseils d'établissement);
- des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) offerts conformément à la *Politique relative à l'organisation des services aux EHDA* et selon l'évaluation des besoins et des capacités des élèves;
- des services éducatifs complémentaires.

La commission scolaire compte 13 services de garde.

Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est offert à tous les élèves de la Commission scolaire de l'Estuaire conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

À l'enseignement secondaire régulier s'ajoutent :

- des programmes d'enrichissement offerts dans certaines écoles (à l'initiative des conseils d'établissement);

- des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) offerts conformément à la *Politique relative à l'organisation des services aux EHDA* et selon l'évaluation des besoins et des capacités des élèves :
 - des services d'enseignement au centre de réadaptation du Centre jeunesse Côte-Nord (Pavillon Richelieu);
- des services éducatifs complémentaires.

Formation générale aux adultes

La formation générale aux adultes est offerte aux personnes désirant poursuivre leurs études secondaires.

La formation générale aux adultes offre :

- des services d'enseignement;
- des services d'accueil, référence, conseil et accompagnement (SARCA);
- des tests d'équivalence de niveau de scolarité;
- des tests du General Educational Development Testing Service (GED-TS);
- des services complémentaires en orthopédagogie et en service social.

Formation professionnelle

La formation professionnelle offre :

- des services de formation conduisant à l'attestation d'études professionnelles (AEP), au diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- des services aux entreprises;
- des services d'accueil, référence, conseil et accompagnement (SARCA);
- des tests d'aptitudes générales (TDG);
- des services pour la reconnaissance des acquis et des compétences;
- des services de support aux programmes d'aide financière;
- des services complémentaires en orthopédagogie et en service social.

Notre engagement pour des services de qualité

- ***Rendre accessible nos services*** : nous nous assurons que tous les élèves jeunes et adultes de notre territoire aient accès à nos services et que notre offre de services éducatifs soit diversifiée, équitable et adaptée aux besoins et aux capacités de nos clientèles, et ce, dans le contexte de la baisse démographique, de l'étendue de notre territoire et des ressources disponibles.

- **Soutenir et accompagner nos établissements** : nous veillons à soutenir la réalisation des projets éducatifs et des plans de réussite de chacun de nos établissements.
- **Miser sur le développement d'une culture de compétence et sur la contribution de notre personnel** : nous nous employons à développer la réalisation professionnelle du personnel de notre organisation en soutenant le développement des compétences, l'accompagnement et l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- **Gérer nos ressources avec équité, efficacité et transparence.**
- **Promouvoir de saines habitudes de vie auprès de nos élèves et notre personnel.**
- **Assurer des services prompts et courtois à la clientèle** : nous nous engageons à accueillir notre clientèle avec respect et courtoisie et à traiter toute demande dans un délai raisonnable avec équité, impartialité et transparence tout en respectant le caractère confidentiel de la démarche.
- **Agir en partenariat avec la communauté** : nous voulons demeurer un partenaire actif et incontournable en éducation en incitant les acteurs locaux et régionaux à contribuer avec nous à l'accomplissement de notre mission.

Amélioration de la qualité des services

Si vous désirez formuler un commentaire pour améliorer la qualité de nos services, vous pouvez communiquer avec nous en vous adressant au :

Secrétariat général
Commission scolaire de l'Estuaire
771, boulevard Joliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P3
Téléphone : 418 589-0806
Télécopieur : 418 589-2711